



Pays'âges la Maison des Sages à Grenoble

Patricia Abd-El-Kader

Présidente du Café Social Pays'âges, Grenoble

La commission parlementaire dite Bartolone vient de rendre un rapport sur le vieillissement des immigrés en France.

Elle reconnaît que nombre d'immigrés « ne vieillissent pas bien en France ».

P. Abd-El-Kader, explicite ce mal-vieillir des immigrés.

Pays'âges, café social, interculturel a été créé en 2007 à Grenoble, à la suite de la réflexion d'un groupe d'acteurs préoccupés par la problématique des migrants âgés, de leur isolement et de leurs difficultés à faire valoir leurs droits.

C'est un peu leur maison

Nous nous sommes installés dans un lieu symbolique, dans les mêmes locaux que la première association amitié franco-algérienne créée en 1955, quand des ouvriers étrangers étaient venus reconstruire la France. Ils vivaient déjà dans des situations précaires, et ce sont certains de ces ouvriers, jeunes à l'époque, que l'on rencontre aujourd'hui à Pays'âges.

Pays'âges (les pays et les âges) s'est révélé avec le temps correspondre tout à fait aux besoins que nous avions listés de ce public. Nous recevons parfois jusqu'à 70 personnes dans l'après midi.

Tout d'abord, autour d'un café, on met du lien, de l'échange et nous proposons un programme d'animation tous les mois, réalisé par les usagers qui, dans la lettre et l'esprit de ce lieu, sont les acteurs de cette maison. Un programme très diversifié : une sortie en montagne, au cinéma, des jeux,

des réunions collectives autour de la santé et l'accès aux droits, du petit jardinage, initiation informatique, etc. Et tout cela grâce aux différents partenaires avec lesquels nous travaillons dans les champs social, culturel, associatif, etc.

Puis en parallèle , Nous proposons, et c'est notre force, une permanence administrative tous les jours *sans rendez vous*. La personne qui a une lettre à lire par exemple mais n'a pas envie de pratiquer tout le système administratif pour savoir ce qu'il y dedans et surtout a besoin d'être rassuré quant au contenu trouve cette aide à Pays'âges..C'est un fait souvent banalisé mais qui a son importance.

Nous essayons également de créer le lien manquant avec certaines institutions. Un vieux migrant ne va pas forcément voir un service social et demander une aide quand il en a besoin, du fait d'une culture « de dignité ». Nous recevons plusieurs sortes de publics , hommes seuls en majorité.

- Ceux qui partagent leur temps entre la France et leur pays d'origine.

- Ceux qui viennent deux fois par an juste pour les soins et régler des problèmes administratifs,

- Et enfin , une partie qui reste ici, et qui est souvent en « *rupture familiale* ». Ils n'ont pas pu retrouver leur place au sein de leur famille mais ils restent quand même, pour moi en tout cas, le « porte monnaie » de leur famille, car quels que

AMA Accompagner les Migrants Âgés

Depuis plusieurs années, de nombreux lieux d'accueil et d'accompagnement des personnes âgées migrantes se sont créés en France, tout d'abord à Paris, puis dans des villes comme Lyon, Nancy, Bordeaux, Toulouse, Grenoble, ou Chalon-sur-Saône.

Afin de mutualiser les outils et les pratiques d'accompagnement mis en place dans ces différentes structures, et dans le souci de promouvoir la bien-traitance du public et les bonnes pratiques, ces acteurs ont impulsé la création d'une nouvelle association : AMA, Accompagner les migrants âgés, un réseau national et européen d'acteurs de l'accompagnement des personnes immigrées âgées.

A travers la capitalisation des expériences, des savoir-faire et des pratiques, et la création d'une plate-forme commune d'actions, ce réseau se donne pour mission de favoriser l'intégration des populations migrantes vieillissantes, de faciliter leur accès aux droits (logement, santé, social, loisirs...), ainsi que de défendre leur dignité et de valoriser leurs apports et leurs mémoires. Le réseau a également pour objectif de constituer un outil de réflexion et d'interpellation des pouvoirs publics pour une réelle prise en compte de la problématique du vieillissement des migrantes et des migrants et pour promouvoir son inscription au cœur des politiques publiques. Les membres du réseau, qu'ils soient militants associatifs, acteurs institutionnels ou de la vie civile, sont regroupés autour de la défense de valeurs communes, au centre desquelles s'inscrit le respect de la personne, de sa dignité et de ses choix.

A partir de septembre 2013, un salarié sera chargé d'animer, de coordonner et de développer le réseau au niveau national. Il aura également pour mission d'aller à la rencontre de partenaires européens mais également de ceux du bassin méditerranéen, afin de confronter les expériences et de garantir, au-delà des frontières, le respect des personnes âgées migrantes, de leur liberté de mouvement et de l'égalité des droits et devoirs de chacun.

Contact : ama.reseau@hotmail.fr

soient les liens, *il y a toujours le coup de fil et l'envoi d'argent*. C'est très important pour eux, cela fait partie de leur condition d'immigrés, même si cela les met souvent dans une situation précaire (par exemple:

certains ne prennent pas de mutuelle).

Cette dernière catégorie est la plus douloureuse. Ils sont dans un « exil perpétuel, » remplis de culpabilité que personne ne peut atténuer, malgré les années. Ils ont honte de ne pas être rentrés au pays suffisamment « riches » malgré leurs sacrifices et les années de séparation.

Paysâges en fait est devenu un peu leur maison.

Nous recevons aussi des femmes en difficulté, veuves, souvent après un regroupement familial tardif et qui se retrouvent seules à devoir se débrouiller avec les papiers inconnus de leur mari pour pouvoir toucher leur dû. Un parcours de combattant..Au delà de l'isolement, il y a une vraie difficulté à *se protéger* pour elles. Certaines repartent en laissant simplement tout tomber. *La France récupère...*

Un point commun à tout ces publics, c'est la difficulté à percevoir sans embûche leurs prestations de la Carsat ou de la Caf. Il suffit qu'un grain de poussière se glisse dans la machine à un moment pour que tout soit perturbé et que les prestations soient suspendues pendant plusieurs mois.

Un exemple récent : Un retraité était dans son pays quand il a reçu un courrier l'avisant d'une visite contrôle de la CAF dans les dix jours qui suivaient. Son courrier est parti le jour même de son voyage (tampon du visa). Quand il revient, 15 jours après, il avise l'organisme de son absence et demande un autre rendez-vous. Comme *c'est moi qui appelle* pour ce monsieur, l'agent au bout du fil me répond « *je ne sais pas quand le contrôleur aura le temps. Il n'a pas que ce monsieur à contrôler* » etc.. Je continue « *Oui Madame, mais vous avez suspendu le paiement de ses prestations. Comment fait-il ?* » On me répond : « *ce n'est pas de ma faute s'il était absent lors de son contrôle !* », etc. J'ai dû terminer ma discussion par une menace de courrier à la direction. Le

retraité a eu du coup, 15 jours plus tard, le fameux contrôle qui s'est avéré concluant et ses prestations lui ont été payées ! Voilà un exemple courant de notre pratique.

J'en aurai plein d'autres à fournir. Ils nous confortent chaque fois dans notre mission. Il faut dire qu'il existe un véritable *harcèlement administratif* de ce public. Ces descentes de contrôles, nous les avons dénoncées à maintes reprises avec plusieurs autres associations. Et ceci à travers toute la France¹. Cela engendre un sentiment de suspicion très désagréable, une amertume et un sentiment de discrimination chez ce public. On ne contrôle pas un retraité marocain (qui vit en France depuis parfois plus de 50 ans) de la même manière qu'un retraité français qui part vivre 6 mois au Maroc dans l'année ! Nous avons fait remonter aux hautes instances ces pratiques inacceptables.

Des conditions pour un « bien vieillir » immigré

Pour tout cela, nous attendions beaucoup de la mission parlementaire, mise en place par l'Assemblée nationale en janvier dernier autour des difficultés des migrants âgés. Cette mission vient de rendre son rapport et c'est une bonne chose, mais nous espérons des vraies garanties et un vrai travail tenant compte des *conditions* concrètes de ces personnes et de leurs particularités de personnes immigrées dans le respect et la dignité. Mais nous avons aussi de vraies inquiétudes, concernant notamment l'une des attentes importantes : *La suppression de l'obligation des 6 mois de résidence en France par an, pour les bénéficiaires de l'ASPA* (complément de vieillesse pour les petites retraites). Or, cette demande a été refusée sous prétexte qu'elle ne serait pas déboursée en France ! C'est l'exakte illustration du fait de ne pas tenir compte

de la *condition* d'immigré ! Elle a des conséquences importantes sur le manque de « bien vieillir » de cette population : elle accentue son isolement et conduit parfois à des situations extrêmes. Un retraité malade et pour lequel la fin de vie serait tellement plus douce auprès des siens, se voit contraint à rester dans sa petite chambre jusqu'à la date « libérable » pour ne pas dépasser les délais, vu que les contrôles des passeports sont systématiquement faits par les services. On y compte les jours ! Si la personne dépasse, toutes ses prestations sont suspendues, et cela peut aller jusqu'au remboursement d'un considéré « trop perçu », atteignant des sommes énormes pour les petits budgets de ces personnes.

En dehors de ces problématiques déjà connues depuis un bon moment, il resterait un dernier point à réfléchir « *quels lieux de fin de vie pour les migrants vieillissants* » qui resteront ici ? C'est une question qui traverse les échanges des concernés dans des lieux comme *Pays'âges*.

La France a pris du retard sur ce vieillissement du fait qu'elle était restée longtemps dans une représentation et une logique de *retour* pour cette population qui n'était pas destinée à peupler le pays comme d'autres immigrations, mais dont elle avait besoin pendant les trente glorieuses. Aujourd'hui les enjeux sont différents (cette population a de fait peuplé la France et contribué à son essor). Nous devons donc y penser. Nous devons réfléchir à des lieux de fin vie adaptés à ces pionniers, tout en évitant le repli communautaire. Nous savons que les anciens FTM, devenant des résidences sociales, ne priorisent plus ces publics et ceci complique d'autant plus leurs conditions de vie. Il nous faut donc réfléchir à de nouvelles formules qui tiennent compte de cette dimension. De même qu'il faut garder une vigilance quant aux obsèques. Si certaines agglomérations

comme celle de Grenoble se sont pourvues de lieux d'inhumation tenant compte des croyances et pratiques des différentes catégories qui composent la population, loin est le cas de partout.

Voilà donc en quoi *Pays'âges* est un lieu à la fois d'aide, d'accompagnement et de mobilisation du public migrant vieillissant et un observatoire sur les réalités de ce public. Ce qui s'y passe est d'une grande richesse, en histoire personnelles et en Histoire de l'immigration en France² ■

1. cf. Revue Lien social, *Les Chibanis sous contrôle administratif*, N° 1070, 12/07/2012.

2. Pays'âges édite une *p'tite page* qui permet de tenir au courant de ses activités et accueille toute personne désirant partager un moment avec son public.
Adresse : 57, avenue Maréchal Randon 38 000 Grenoble. Tél. 04 76 54 04 58.



PAYS'AGES
La maison des sages

La Maison des Sages est un lieu d'accueil qui s'adresse particulièrement aux immigrés vieillissants, femmes et hommes de toutes origines

Horaires d'ouverture
du lundi au vendredi de 14 h à 17 h 30
57, avenue du Maréchal Randon à Grenoble
Arrêt tram B : Notre Dame Musée
tél fixe : 04 76 54 04 58 • mobile : 06 67 46 54 71 • cafe.social38@gmail.com

La maison des Sages est gérée par un collectif d'associations, des personnes ressources et des utilisateurs.